



Photovue Vasselier, Nantes

VILLE DE REZÉ
CONSEIL MUNICIPAL

DÉCOUVRIR LES ARCHIVES

Ville de Rezé-le
Département de la
Loire Atlantique

LIVRET PÉDAGOGIQUE

Direction culture et patrimoine
Service patrimoine et archives

Ce livret a pour objectif de vous guider dans la mise en place d'un projet pédagogique autour de l'univers des archives, à travers notamment l'exemple du service des archives municipales de la Ville de Rezé.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

(Page 3)

- Les objectifs pédagogiques du projet
- Les supports et outils disponibles pour sa mise en œuvre

LIVRET DOCUMENTAIRE

(Pages 4 à 11)

Dans ce livret, vous pourrez retrouver l'essentiel des informations importantes pour comprendre les archives et leurs enjeux :

- Définir la notion d'archives, leur utilité et leur histoire
- Comprendre les typologies d'archives.
- Découvrir le métier d'archiviste et ses missions principales

ACTIVITÉS

(Pages 12 à 14)

Ce livret vous permet d'accéder à plusieurs propositions d'activités à mener avec les élèves à partir de documents d'archives conservés dans les fonds rezéens.

Celles-ci peuvent se mener conjointement ou indépendamment les unes des autres, à la libre appréciation de l'enseignant.

1. Objectifs

L'objectif de ce projet pédagogique est de permettre une initiation à l'univers des archives, en s'appuyant plus particulièrement sur les fonds conservés aux archives municipales de Rezé.

Que sont les archives ? Quelle est leur utilité ? Comment les conserve-t-on ? Quelle est l'importance de leur transmission ?

Ce projet s'adresse essentiellement à **des élèves du cycle 3 et du collège**.

Cette découverte permet d'aborder plusieurs axes différents grâce à plusieurs activités proposées. L'élève apprend ainsi à **acquérir des repères historiques et/ou chronologiques, à identifier des types de documents variés** (par leur contenu ou par leur forme), mais aussi à **décrypter un document d'archives pour y rechercher une information**.

C'est aussi l'occasion de découvrir quelques aspects – parfois méconnus - de l'histoire de la ville de Rezé au travers des différentes archives qui y sont conservées...

2. Supports

Pour mener à bien ce projet, plusieurs supports et outils sont mis à votre disposition :

- **Le livret pédagogique de l'enseignant :**
Un contenu documentaire vous permet de retrouver les grandes notions à aborder pour initier les élèves (définition et historique des archives, typologies et conservation des archives)
Une présentation des activités proposées avec leur corrigé.
- **Le portail numérique [Patrimoine et archives de Rezé](#) :**
Celui-ci permet d'accéder en ligne à une grande partie des archives numérisées de Rezé et d'y découvrir de nombreux documents complémentaires au-delà des livrets.
- **Le livret de l'élève :**
Plusieurs activités y sont proposées et permettent d'aborder la notion de temporalité et de chronologie, la reconnaissance des typologies d'archives ou encore le décryptage d'un document d'archives.
Ces activités peuvent se réaliser de manière complémentaire ou totalement indépendamment les unes des autres.

1. Les archives qu'est-ce que c'est ?

Les archives sont les documents produits par l'activité d'une personne ou d'une organisation, quelle que soit leur ancienneté.

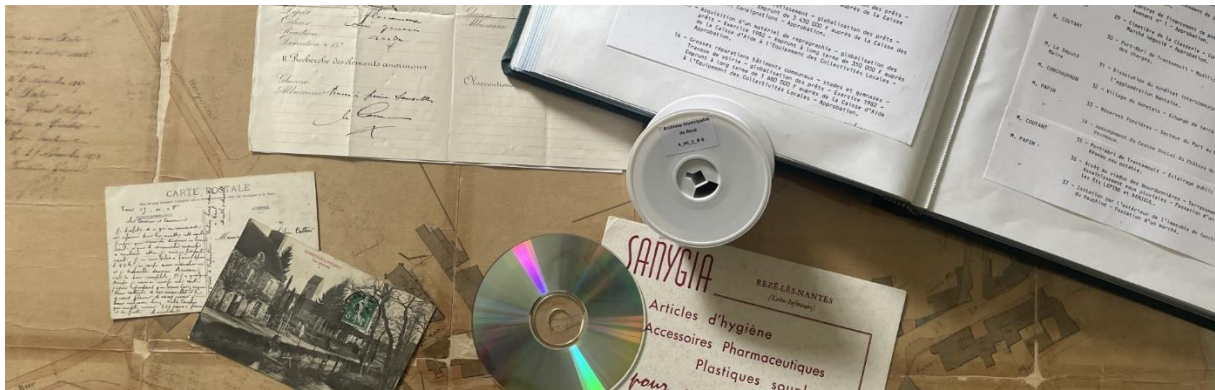
- **Vocabulaire**

Contrairement aux idées reçues, le terme "archives" n'est pas lié à la notion d'ancienneté, mais plutôt à celle de l'autorité. Étymologiquement, il trouve son origine dans le verbe grec ancien ἄρχω "arkho" qui signifie commander.

Initialement, les archives servaient de **preuves des décisions des gouvernants**, jouant un rôle crucial dans le fonctionnement des institutions. Au fil du temps, certains documents ont acquis **une valeur historique**, devenant ainsi des éléments essentiels du patrimoine.

- **Sur le plan juridique**

En France, les archives sont "*l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité*" (article L 211-1 du Code du patrimoine).



Les archives ne se définissent donc pas par :

- **l'ancienneté** : un document fait partie des archives dès sa création.
- **la forme** : elle peut être écrite, sonore, iconographique, audio-visuelle, etc.
- **le support** : papier, parchemin, bois, plaques de verre, VHS, bande sonore, cassette, CD, serveur, document numérique, etc.

Les documents d'archives résultent du fonctionnement d'une institution ou des activités des personnes, sans nécessaire intention de les créer. En découle progressivement la constitution d'un **fonds d'archives**. C'est pourquoi les archives sont considérées comme un féminin pluriel : elles se conçoivent au sein d'un ensemble.

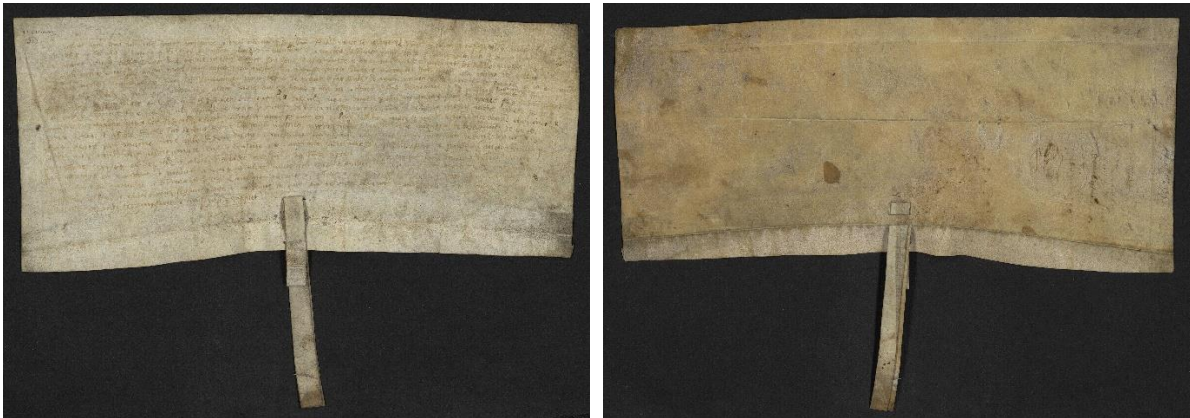
2. Historique des archives en France

- **Au Moyen-Âge**

Jusqu'au 13^e siècle, le Roi de France se déplace avec sa cour et avec ses archives.

La défaite de Philippe II en 1194 à Fréteval, face à Richard Cœur de Lion qui lui dérobe les archives du domaine royal, bouleverse ce fonctionnement. Le souverain demande alors la réalisation de copies des actes royaux afin de pouvoir les déposer dans différents lieux et mieux les sauvegarder, mettant fin à leur itinérance.

Le 13^e siècle est marqué par la multiplication des actes et l'augmentation des volumes. Ces évolutions se poursuivent aux siècles suivants, notamment avec l'arrivée de l'imprimerie qui fait gonfler la production documentaire.



Parchemin de 1355, document le plus ancien conservé aux Archives municipales de Rezé (© AMR)

- **Les Temps modernes**

Aux 16^e et 17^e siècles, les archives deviennent incontournables en tant que preuves juridiques, notamment en ce qui concerne les droits seigneuriaux.

Elles sont aussi utilisées comme justification politique, notamment par Louis XIV dans le cadre de la réunion de l'Alsace à la France en 1679, s'appuyant alors sur le traité de Westphalie de 1648.

À cette époque, les archives deviennent peu à peu des sources pour les historiens.

- **La Révolution**

Avec son lot de bouleversements politiques et sociétaux, elle introduit les notions fondamentales de l'organisation et de la conservation des archives en France.

Les Français ne sont plus des sujets mais des citoyens. L'accès à l'information écrite et aux documents produits par l'administration devient un outil d'émancipation et un droit civique grâce à la loi du 25 juin 1794.

Le service d'archives de l'Assemblée nationale est créé dès juillet 1789 et devient Archives Nationales par un décret de 1790. Cette nouvelle institution se voit confier un rôle de contrôle de l'ensemble des dépôts d'archives.

- **Mise en place d'un réseau**

Les Archives nationales sont chargées de conserver les actes de la constitution et les textes de lois, mais aussi de nombreux autres documents provenant des administrations de l'Ancien Régime et des biens nationalisés du clergé. Pour répondre à cette forte demande, la loi du 26 octobre 1796 (5 brumaire an V) décide la création des archives départementales.

- **De la Révolution à nos jours**

C'est au cours du 19^e et du 20^e siècle que la collecte et le traitement des archives se sont progressivement précisés grâce à de nouvelles réglementations.



Les grandes dates de la réglementation des archives en France (© AMR)

3. Que conserve-t-on aux Archives municipales ?

- **Des archives publiques...**

Dans le cadre de leur fonction, **les agent.e.s et les élu.e.s des collectivités territoriales** produisent des archives publiques dont la gestion est encadrée pour préserver l'intérêt public :

- **administratif** : bon fonctionnement des services municipaux.
- **juridique** : enregistrement des décisions, justification des droits des personnes et transparence des actions de la municipalité.
- **historique** : histoire de la commune, de sa population et de son territoire.

Les documents publics conservés reflètent ainsi les compétences et domaines d'action de la commune qui ont beaucoup évolué au fil du temps.



Plan de l'école communale des garçons de Pont-Rousseau, 1884 (© AMR)

- **... dont les archives des écoles rezéennes**

Il existe un accord entre la Ville de Rezé, le rectorat et les archives départementales pour que les écoles puissent verser leurs archives, non pas aux archives départementales comme c'est le cas pour les autres communes, mais aux archives municipales rezéennes.

- **Des archives privées**

Elles retracent l'histoire de Rezé en complément des archives de l'administration et jouent un rôle important pour les mémoires sociales.

Les archives privées sont des documents produits par des personnes ou des structures ne relevant pas de l'administration. Confiées par **des particuliers, des associations et des entreprises**, elles proviennent surtout de dons et de dépôts et sont le reflet d'une époque ou d'évènements au travers de l'écrit, de photographies, dessins, objets, prises de son ou de vidéos...

Régulièrement, le service municipal fait aussi l'acquisition de documents ou objets, souvent isolés et par conséquent coupés de leur contexte de production.



Dépliant publicitaire Champenois et Cie, charbons pour usage domestique, 1937 (© AMR)



Bouteille de la Limonaderie de la Sèvre, date inconnue (© AMR)

4. Natures et supports des archives

Il est souvent difficile pour le public de dissocier la nature et le support d'un document.

- **Des archives de nature différentes**

La nature d'un document est liée à **la forme de l'information** qu'il présente :

- **Du texte** (manuscrit, dactylographique ou typographique)
- **De l'iconographie** (dessin, peinture, photographie)
- **Du son** (enregistrement)
- **De l'audiovisuel** (film)
- **Un objet**

Certains documents peuvent présenter une nature mixte, par exemple en associant texte et iconographie.

- **Des supports variés**

Le support est **l'élément physique sur lequel repose un document**. C'est lui qui détermine le mode de consultation et de conservation du document. Les supports sont très variés dans les archives :

- **Les supports numériques et électroniques** (CD, disque dur, carte à puce, clé USB, carte mémoire, mémoires informatiques...)
- **Les supports dits « papier »** (imprimé, parchemin, papyrus...)
- **Les supports microformes** (microfilm)
- **Les supports magnétiques / chimiques** (disquette, bande VHS, cassette audio, négatif photographique...)
- **Les autres matériaux** pouvant contenir de l'information (comme le bois, la pierre, le métal, le verre, une toile de peinture...).

Des recherches actuellement menées permettent même d'envisager à l'avenir l'utilisation de l'ADN comme support de conservation !

- **Prenons un exemple !**



**Photographie d'une famille rezéenne
Début du 20^e siècle (3Fi/37, AMR)**

Sa nature : iconographie

Son support : papier une fois qu'elle a été imprimée

(mais si l'on prend le cliché originel : le verre pour une plaque de verre ou bien un film négatif)

5. Le rôle de l'archiviste

• Trier et éliminer

Le tri permet d'identifier les documents qui doivent être conservés (20 %) et ceux qui peuvent être éliminés à terme (80 %). Pour cela l'archiviste évalue l'utilité administrative et juridique (selon des textes réglementaires) et/ou la valeur historique des archives, sous le contrôle l'État via les archives départementales. Les archives non conservées sont détruites pour protéger les informations contenues, puis recyclées (environ 2 à 3 tonnes de papier par an à Rezé).

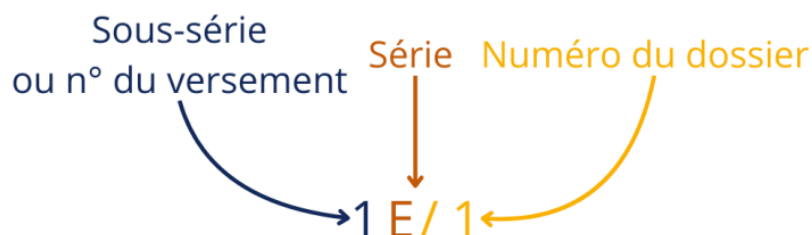
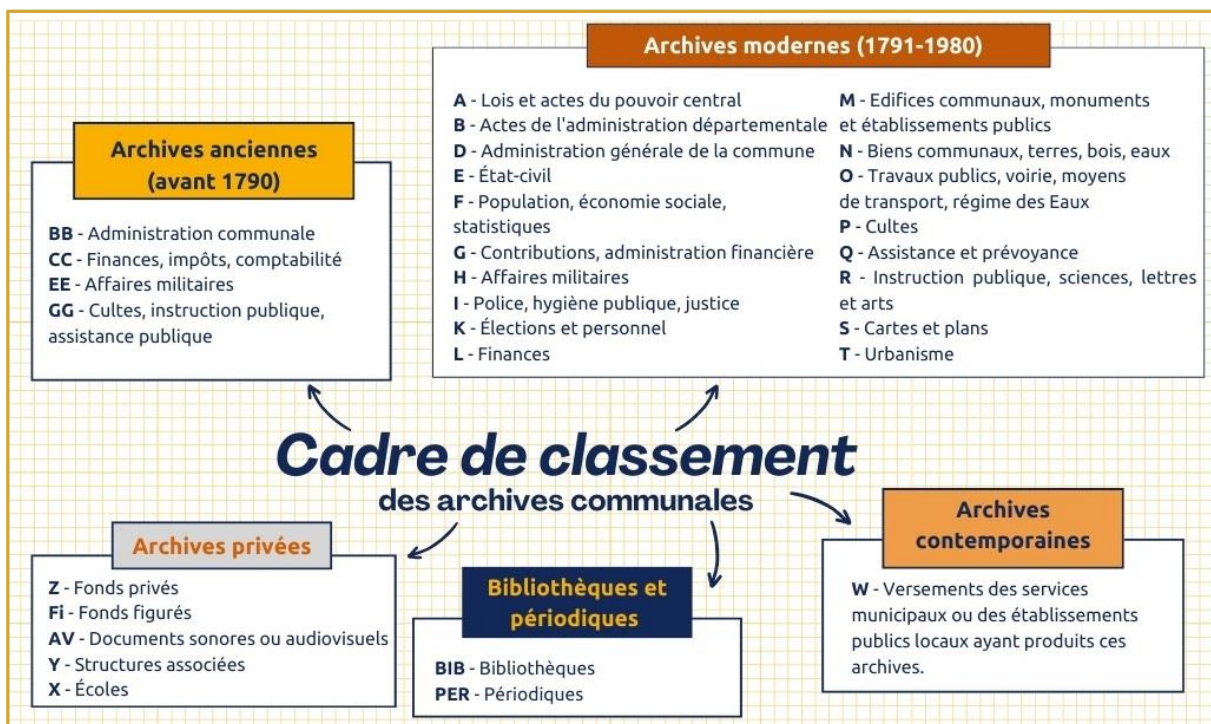
• Classer

Les archives publiques sont classées en trois grandes périodes chronologiques :

- les archives anciennes (antérieures à 1790) = Séries BB, CC, EE, GG
- les archives modernes (postérieures à 1790) = Séries A à T
- les archives contemporaines (postérieures à 1940 ou 1983) = Série W

Les archives privées n'ont, quant à elles, pas de distinction temporelle.

Le cadre de classement fixe la répartition des archives parmi séries et sous-séries. Il permet un référencement des archives au moyen d'une « cote ».



Exemple du cadre de classement et de la composition d'une cote d'archives (© AMR)

- **Conserver les archives**

L'archiviste veille à la bonne conservation des archives, dans des locaux (contrôle de la température et de l'humidité) et des conditionnements adaptés (meublier, boîtes et chemises neutres, etc.).

Les archives doivent être protégées contre :

- **La poussière** : elle contient parfois des particules de moisissures et peut abîmer la surface des papiers ou des cuirs de reliure, créer des taches et empêcher la lisibilité ainsi qu'attirer des insectes.
- **La lumière** : elle décolore, fragilise, jaunit le papier et/ou efface les encres.
- **Les insectes, les rongeurs et les moisissures** : ils se développent avec une saleté environnante, de l'humidité, peu de ventilation et/ou de lumière. Ils peuvent causer des dégâts très importants dans les collections.
- **Les actes humains** : des règles strictes encadrent la consultation des archives (en salle de lecture uniquement et sous surveillance, un article à la fois, sans stylo à encre, boisson et nourriture interdites).

En cas de dégradation des documents d'archives, **une restauration** peut être engagée en respectant certaines règles : être aussi **limitée** que possible, **spécifique** et **adaptée** au document, toujours **réversible**.



Registres paroissiaux des baptêmes, avant et après restauration (© AMR)

ACTIVITÉ 1 : Qu'est-ce que les archives ?

Avec cette première activité, l'élève est d'abord amené à s'interroger par lui-même sur la notion d'archives :

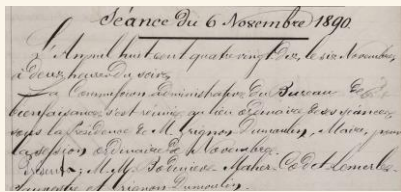
- En donner sa propre définition,
- Réfléchir à l'utilité de conserver les archives,
- Essayer de donner des exemples de ce qui peut constituer des archives.

ACTIVITÉ 2 : Se repérer dans le temps

À partir d'une sélection variée de documents d'archives, l'élève est invité à reconstituer une linéarité chronologique en classant les documents du plus ancien au plus récent.

Du plus ancien ... au plus récent

Document n° 1 : 1890
Extrait du registre des sessions du bureau de bienfaisance de Rezé



Document n° 3 : 1954
Construction de la Maison Radieuse



Document n° 5 : 1450
Parchemin des seigneurs de Rezay



Document n° 4 :
Vers 1914-1915
Soldats du 45^e régiment
d'Infanterie à Pont-Rousseau









Document n° 2 : 2005
Reportage (VHS) pour les 50 ans
de la Maison Radieuse



ACTIVITÉ 3 : Les types d'archives

Les archives sont loin de former un ensemble uniforme ! Leur nature sont très variées, tout comme les supports physiques sur lesquels elles reposent...

Avec cette activité, l'élève est invité à s'interroger sur **les différentes typologies d'archives**, en identifiant tout d'abord leur nature, puis leur support.

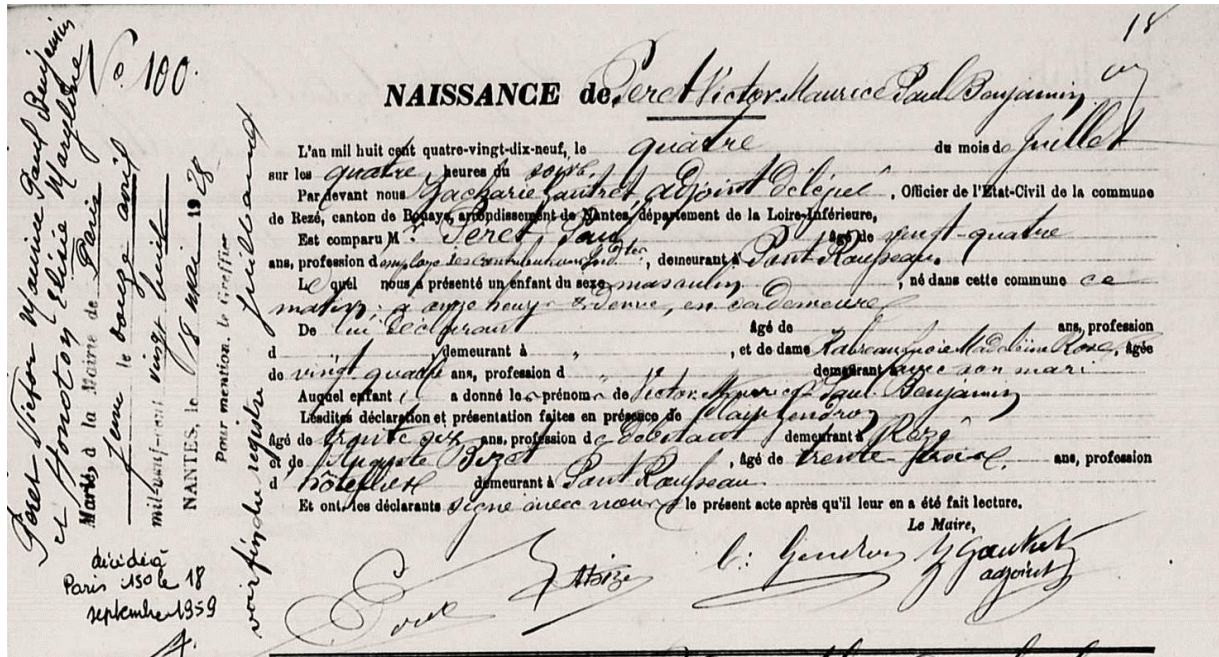
Document (Cliquer pour accéder au document en ligne)	Nature des documents d'archives
 n° 1	Audiovisuel (film réalisé pour la construction du nouvel Hôtel de Ville de Rezé, 1988)
 n° 2	Texte (texte manuscrit : délibération du conseil municipal, 15 février 1891)
 n° 3	Iconographie (carte postale, début du 20 ^e siècle)
 n° 4	Objet (masque de tankiste de la Première Guerre mondiale, années 1910)
 n° 5	Mixte (texte + iconographie) (affiche publicitaire pour la bonneterie Coisy et Fiteau, 1910)
 n° 6	Sonore (enregistrement de témoignages de Rezéens et Rezéennes sur les bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale)

Types de supports	Numéro du document (Se référer au livret de l'élève)	Précise le support
Support type « papier »	1	Parchemin (peau animale)
	3	Papier
Support numérique	7	Cd-rom
Support magnétique ou chimique	2	Diapositive
	6	Bande VHS
Autres matériaux	4	Verre
	5	Céramique

ACTIVITÉ 4 : Décrypter un document d'archives

Cette dernière activité est l'occasion de rentrer véritablement dans l'intimité des archives en exploitant un document.

L'élève est amené à **déchiffrer un document d'archives** afin d'y retrouver des **informations** lui permettant de retracer une histoire (en l'occurrence la vie d'une personne).



Extrait d'un registre d'état civil, 1899 (© AMR)

1. Ce document est un **acte de naissance** : il s'agit du premier document officiel qui établit l'existence, la filiation et l'identité d'une personne.

Ce texte est inscrit dans le registre des naissances tenu par l'état civil de la commune de naissance.

2. Il s'agit ici de l'acte de naissance de **PÉRET Victor Maurice Paul Benjamin**.

➔ Benjamin Péret est un écrivain né à Rezé et une figure importante du mouvement surréaliste fondé par André Breton, dont il fut un ami proche.

Pour en savoir plus : [Benjamin Péret](#)

3. Benjamin Péret est né le **4 juillet 1899** (sur les quatre heures du soir).
4. La naissance a eu lieu au domicile de ses parents, à **Pont-Rousseau**.
5. Benjamin Péret s'est marié à la mairie de Paris le **12 avril 1928**.
6. Il est **décédé à Paris** (15^e arrondissement) le **18 septembre 1959**.

Explorer le portail Patrimoine et archives de Rezé

Le portail Patrimoine et archives de Rezé vous permet d'**accéder à de nombreux documents en ligne** et à une grande partie des fonds d'archives numérisées.

Vous pouvez ainsi l'utiliser pour poursuivre vos activités pédagogiques en explorant ses différents contenus et utiliser d'autres documents pour compléter ces ateliers.

Il vous est aussi possible de **sélectionner des documents autour d'une même thématique** qui vous intéresse (un lieu, une période, une personne) pour retracer une histoire en exploitant leurs ressources et informations.

Pour cela, vous pouvez **partir directement en exploration** dans tous les fonds via le [cadre de classement](#),

Ou bien vous aider des **entrées thématiques** dont voici quelques exemples :

- [Rechercher un lieu](#)
- [Rechercher une personne](#)
- [Cartes postales anciennes](#) (fonds iconographiques)
- [Fonds Archer](#) (autour de la Première Guerre mondiale)
- [L'occupation allemande aux Naudières](#) (Seconde Guerre mondiale)

De nombreux **contenus éditoriaux illustrés** sont également disponibles dans la partie « Découvrir » :

- [2000 ans d'histoire à Rezé](#), de l'Antiquité à nos jours
- [Histoire des quartiers rezéens](#)
- [Les sites et les monuments emblématiques](#)
- [Rezéennes et Rezéens](#), des personnalités qui ont marqué l'histoire de la ville
- [Expositions thématiques](#)



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à [nous contacter](#) !